

Règles d'utilisation de la remorque (Humbaur HTK 3500) VD 420'710:

L'utilisation de cette remorque de service IIE - Pool ENAC ne sera utilisée que pour des courses de service et conduit par des personnes soumises à un contrat EPFL (les étudiants ne sont pas autorisés à conduire). Une réservation préalable est obligatoire sur le site reservations.epfl.ch

Attention : Il faut être au bénéfice d'un **permis de conduire BE ou D1E** et la limitation de vitesse sur les autoroutes en Suisse avec remorque est de **80 km/h**.

La clé de la remorque doit être prise et déposée au bureau [GR B1 423](#), contacter :

Karine Vernez-Thomas, labo GR-CEL [tel:+41 21 693 37 40](tel:+41216933740) kaine.vernez@epfl.ch

ou Sylvain Coudret [tel:+41 21 693 37 74](tel:+41216933774) sylvain.coudret@epfl.ch

La remorque est stationnée devant le bâtiment GR en face de l'entrée C, chemin des Arpenteurs, sur une place numérotée VD 420'710

Dès votre retour, ou à la fin du prêt, elle sera déchargée et nettoyée si nécessaire.

Caractéristiques :

Pont basculant hydraulique et manuel, poids total 3'500 kg, poids à vide 1'110 kg, **attention charge utile**

avec le Toyota Hilux VD 486'027 est de max. 2'140 kg

avec le Toyota Hilux double cab VD 159'742, est de max. 2'090 kg

EN CAS D'ACCIDENT: A prévenir de suite : Police, voire ambulance si nécessaire, au 117 ou remplir un formulaire de constat se trouvant dans la boîte à gants et prendre des photos des dommages.

Puis Florian Breider, labo GR-CEL [tel:+41 21 693 08 69](tel:+41216930869) florian.breider@epfl.ch

ou Sylvain Coudret [tel:+41 21 693 37 74](tel:+41216933774) sylvain.coudret@epfl.ch

Annonce du sinistre : Secrétariat Exploitation – Intendance DII +41 21 693 52 22, +41 21 693 50 38.
et Vaudoise Assurance, Service courtier SR, Place de Milan, Case postale 120, 1001 Lausanne

Les frais de réparation sont pris en compte par le laboratoire du conducteur, excepté faute grave.
Dans ce cas-là, le montant devra être pris en charge par le conducteur.

Contrôle technique : 1 fois par mois par GR-CEL.

Cependant, le conducteur reste **responsable** du bon fonctionnement et de son état général (batterie - pneumatiques – etc... et il annonce les éventuels problèmes à florian.breider@epfl.ch

Remarques : Pour enlever la boule de sécurité, il faut d'abord déverrouiller la serrure avec la clé puis dévisser la boule avec la clé imbus.